

**Les enfants palestiniens sont la cible privilégiée de la répression israélienne. Ce 17 avril : journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques palestiniens.**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

- A partir de 12 ans en Palestine, un enfant peut être condamné à une peine de prison ferme de 10 à 20 ans pour avoir jeté des pierres.
- 70% des enfants palestiniens arrêtés subissent des fouilles à nu en arrivant en prison, certains sont forcés de rester déshabillés à l'extérieur pendant des durées indéterminées.

Trouvez-vous cela normal ?

**Depuis l'an 2000, près de 12000 mineurs ont été détenus par Israël.**

Chaque année, 500 à 700 mineurs palestiniens de Cisjordanie et Jérusalem-Est passent dans les prisons militaires israéliennes.

La majorité sont accusés d'avoir jeté des pierres. Mais c'est un prétexte pour cibler les enfants, une politique généralisée ayant comme objectif de compromettre l'avenir de la société palestinienne. **L'armée israélienne souhaite briser toute résistance palestinienne et tout espoir futur pour ces générations qui sont nées sous occupation. UN SOCIOCIDES !**

**En violation du Droit international** : Par exemple : Les articles 37 et 40 de la Convention internationale des Droits de l'Enfant de 1989 sur le traitement des enfants en cas de détention précisent les garanties dont ils doivent bénéficier : droit de visite, droit à une assistance juridique, à un procès équitable, détention comme mesure de dernier ressort aussi brève que possible, protection contre les mauvais traitements etc.

**EN SAVOIR PLUS / <https://plateforme-palestine.org/Les-enfants-palestiniens-detenus-par-Israel>**

**Conférence-débat le vendredi 26 avril à 20h 30**

**Maison des syndicats à Nantes, 1 place de l'Edit de Nantes**

Chronobus 5 arrêt Edit de Nantes

Avec madame Dinomais, pédopsychiatre, de retour de Gaza et Majd Abuseriya, animateur d'éducation populaire au Centre Keffieh de Naplouse.

Une action PLATEFORME44 pour la Palestine Contact : [afpsnantes@wanadoo.fr](mailto:afpsnantes@wanadoo.fr)

<https://www.facebook.com/AFPS44> Édité par nos soins le 12 avril 2019 Ne pas jeter sur la voie publique.

**Pour un jet de pierre, un jeune risque de 10 à 20 ans de prison**

**Témoignage d'un jeune Palestinien de 16 ans.**

«Le 9 décembre 2017, j'allais chez mon grand-père dans le camp d'Aïda ( près de Bethléem) quand j'ai vu une jeep avec des soldats, garés près du cimetière. Un des soldats m'a crié dessus, demandé ce que je faisais et si j'avais jeté des pierres. J'ai répondu que je ne lançais pas de pierres, mais les soldats m'ont dit que c'est une zone militaire fermée et que je n'étais pas autorisé à être là. J'ai été surpris et j'ai dit que j'utilisais toujours cette route, mais le soldat a commencé à m'insulter. Il m'a ensuite poussé vers le sol, s'est assis sur moi et a commencé à me battre. Deux autres soldats se sont joints à lui. Le passage à tabac a duré 15 minutes et a provoqué plusieurs blessures aux mains et aux jambes. Ils m'ont transféré ensuite dans une base militaire proche. Là, un officier en uniforme m'a interrogé. Il n'arrêtait pas de me demander si je jetais des pierres aux soldats et, chaque fois que je disais non, il criait, m'humiliait et me frappait au visage. L'interrogatoire a duré environ 15 minutes.

Ils m'ont bandé les yeux et m'ont conduit à un centre d'interrogatoire dans un endroit que je ne connaissais pas. J'ai compris plus tard que j'étais quelque part près d'Ofer... Quand j'étais dans le véhicule, les soldats n'arrêtaient pas de me narguer et de parler de ma famille surtout ma mère et mes sœurs. Lors des interrogatoires, le policier m'a menacé, a dit qu'il détiendrait mon frère et mon père si je n'avouais pas que je jetais des pierres sur les soldats. C'est seulement à cause de cela que j'ai signé le document de confession qui dit que j'ai lancé des pierres, même si ce n'était pas le cas. J'avais trop peur qu'ils détiennent mon frère et mon père si je ne signais pas. "

Extrait de : [http://www.addameer.org/sites/default/files/publications/newsletter\\_oct\\_-\\_dec2\\_0.pdf](http://www.addameer.org/sites/default/files/publications/newsletter_oct_-_dec2_0.pdf)

Addameer : association de défense des droits humains et des prisonniers politiques.